



Les 4 Heures de Visé

Dimanche 3 septembre 2022

Instructions de course

Le **Royal Centre Nautique de Visé** a le plaisir de vous accueillir à sa régates « Les 4 heures de Visé » à :

Île Robinson 1
B-4600 Visé
Belgique

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de cet AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles

La régates est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile 2021 – 2024* ;
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. Modifications aux Instructions de Course

- 2.1 Toute modification aux Instructions de Course sera affichées au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course pour laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00, la veille du jour où il prendra effet.

3. Communication avec les concurrents

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé au club house du RCNV.
- 3.2 Le *Race Office* est situé dans la cabine du comité de course.
- 3.3 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. Code de conduite

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement mis à disposition par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. Signaux faits à terre

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés depuis le mât de pavillonnerie du club-house.
- 5.2 Les signaux de départ (« sur l'eau ») seront éventuellement déportés.

6. Programme des courses

- 6.1 Confirmation d'inscription : dimanche 3 septembre de 08h30 à 10h00
- 6.2 Jour(s) de course : dimanche 3 septembre
- 6.3 Nombre de courses : 1
- 6.4 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 10h55.



- 6.6 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. Pavillons de classe

Les pavillons de classe sont : toutes séries → le pavillon de la FFYB.

8. Zones de course

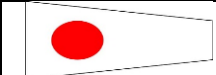
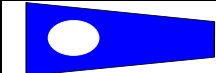
L'emplacement des zones de course est défini entre le pont Euregio et le Pont de Visé.

9. Les parcours

9.1 Les parcours à effectuer sont décrits en annexe « Parcours ».

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

9.3 Les signaux définissant le parcours à effectuer sont

	Parcours 1	Départ Sud
	Parcours 2	Départ Nord

9.4 Pour finir un tour, les bateaux sont tenus de franchir la porte matérialisée par les bouées coniques jaunes

9.5 Il est requis d'avoir fini au minimum un tour. Dans le cas contraire, le bateau sera classé DNF.

10. Marques

10.1 Les marques sont des bouées cylindriques jaunes ou sphériques rouges.

10.2 Un bateau officiel arborant le pavillon M est une marque du parcours.

11. Zones qui sont des obstacles

Attention aux navires marchands (péniches, Pays de Liège, etc.), la priorité leur est acquise.

12. Le départ

12.1 Les départs seront faits en applications de la RCV 26 avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

12.2 La ligne de départ sera définie entre 2 bouées coniques jaunes.

12.3 Un bateau qui prend le départ plus de 4 minutes après son signal de départ sera tenu d'en aviser le comité de course.

14. L'arrivée

La ligne d'arrivée sera définie entre 2 bouées coniques jaunes.

16. Temps cibles et temps limites

N/A

17. Demandes d'instruction

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au Race Office

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés



comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au Race Office. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. Classement

- 18.1 Le système de classement est le suivant : classement toutes séries à temps compensé.
- 18.1.1 Les coefficients « voile légère » sont consultables sur
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Deriveurs#gsc.tab=0>
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Quillards#gsc.tab=0>
- 18.1.2 Le classement se fera sur base du temps compensé et du nombre de tours effectués, de sorte à classer les équipages en fonction du meilleur temps moyen au tour.
- 18.1.3 En cas d'éventuelle égalité de ce résultat, il sera tenu compte de l'heure d'arrivée du dernier tour valide.
- 18.1.4 Formule = ((heure d'arrivée – heure départ) en sec. x Coef.) / Nombre de tours finis

Exemple :

Deux Laser Standard ont fini 20 tours et décident d'arrêter la course sans tenter « le dernier tour ».

Le premier a bouclé son 20ème tour à 15hr12 et l'autre a aussi bouclé son 20ème tour, mais à 15h20.

Celui qui a terminé à 15h12 sera classé devant celui ayant terminé à 15h20 car sa moyenne réelle au tour est meilleure.

Pour le classement général, par rapport à l'ensemble des autres concurrents, leur moyenne sera cependant calculée sur la durée totale prévue de la course (Durée = heure d'arrivée – heure de départ).

19. Règles de sécurité

- 19.1 [DP] [NP] Un bateau qui arrête temporairement la course **doit** le (faire) signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui arrête définitivement la course **doit** le signaler au comité de



course dès que possible par le geste suivant : et confirmer sa décision une fois son retour à terre.



- 19.3 [DP] [NP] Tout changement d'équipage doit être notifié au comité de course.

20. Remplacement de concurrent ou d'équipement

- 20.1 [DP] Le changement de membres d'équipage est autorisé à volonté, pour autant que chaque membre d'équipage soit correctement inscrit et que le nombre de membres d'équipage soit conforme aux règles de la classe concernée.
 Un changement d'équipage ne peut s'effectuer qu'à l'issue d'un tour fini (voir 8.2) et uniquement au quai en aval de la rampe Est (voir schéma de parcours).
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

23. Bateaux officiels

Les bateaux officiels sont identifiés comme suit :

		
Comité de course	JURY	Bateau officiel



24. Accompagnateurs

24.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

24.2 Les bateaux accompagnateurs peuvent être appelés à assurer la sécurité, à la demande du comité de course.

25. Évacuation des déchets

L'évacuation des déchets dans la nature est interdite. Ceux-ci doivent être évacués aux endroits prévus à cet effet à terre ou à bord d'un bateau officiel.

29. Prix

Des prix seront distribués :

- Aux trois premiers cat boat TS
- Aux trois premiers sloop TS
- A la première Dame
- Au plus jeune et au plus âgé dans chacune des deux catégories TS

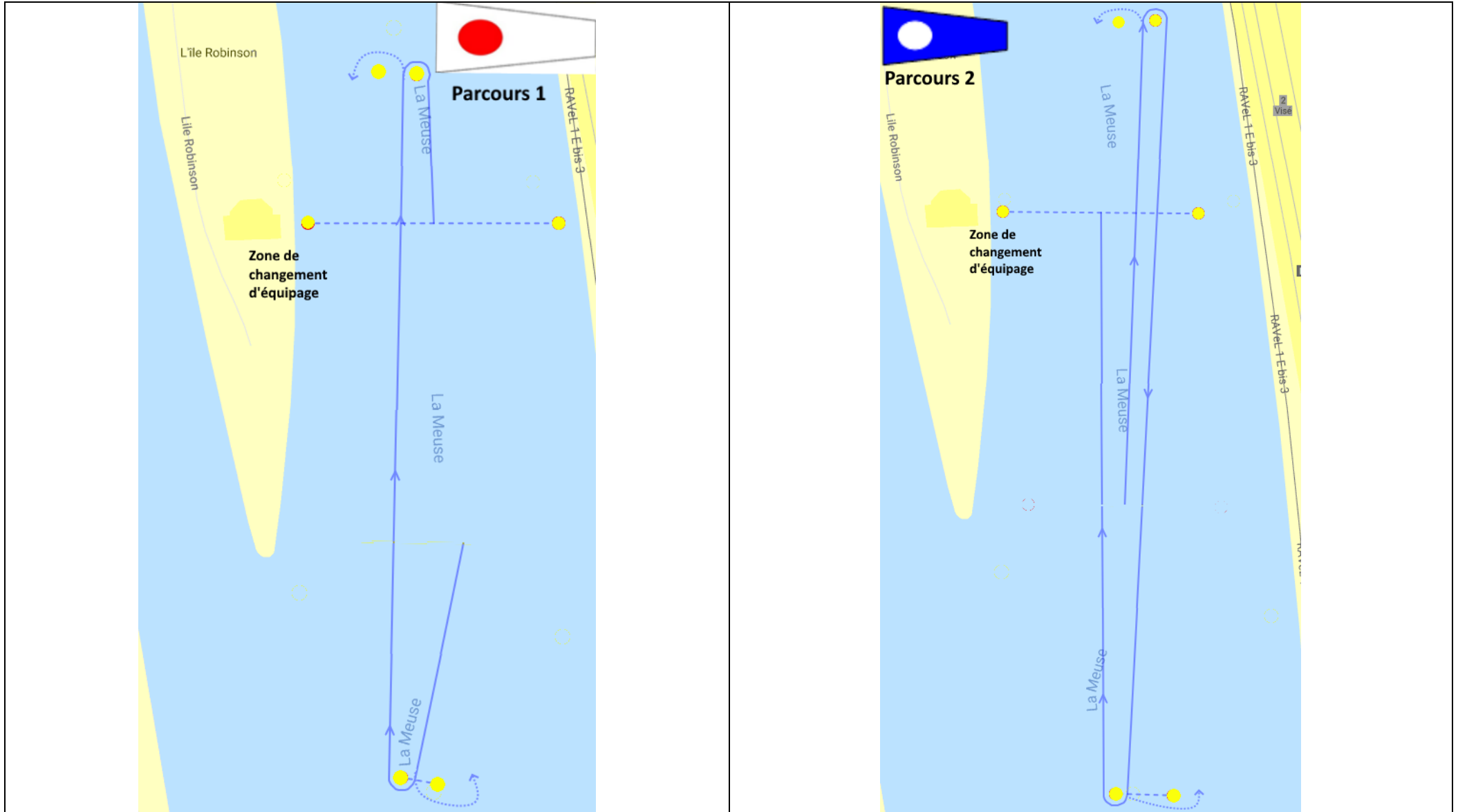
Officiels désignés

Comité de course	Président	Martin Lemaître
		Pierre Coucke Guillaume Ernst
Jury	Président	/
		/
Comité technique	Président	/
		/
Autorité organisatrice	Jacques Janssens (Président du RCNV)	





ANNEXE PARCOURS



Les positions des marques du parcours sont données à titre indicatif.